



***INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES
EXTRACTIVES EN GUINEE (ITIE-GUINEE)***

RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT 2020

MAI 2021



Acronymes

ANLC	Agence Nationale de Lutte contre la Corruption
A.I	Administrateur Indépendant
BM	Banque Mondiale
BSD	Bureau de Stratégie et de Développement
CC	Cour des Comptes
CP	Comité de Pilotage
GMP	Groupe Multipartite
PCQVP	Publiez Ce Que Vous Payez
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PTTB	Plan de Travail Triennal et Budget
SE	Secrétariat Exécutif
SI	Secrétariat International

RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT 2020

DE L'ITIE-GUINEE

L'année 2020 a été marquée par la pandémie du Coronavirus (COVID-19) dont les conséquences sur le plan sanitaire, économique et social sont désastreuses sur le plan mondial.

En dépit de cette situation particulièrement difficile, le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International a approuvé lors de sa réunion tenue le 9 Décembre 2020 à Washington, l'achèvement des cinquième et sixième revues du Programme Économique et financier de la République de Guinée appuyé par la Facilité Élargie de Crédit. Cela permet ainsi à la Guinée de bénéficier d'un concours financier immédiat de 34,426 millions de DTS soit 49,471 millions de dollars US, complétant le total des décaissements au titre de l'accord de Facilité Élargi de crédit pour l'équivalent de 120,488 millions de DTS soit environ 170 millions de dollars US octroyés à la Guinée depuis l'approbation du programme triennal, le 1^{er} Décembre 2017.

Au-delà du concours financier qu'elle permet à la République de Guinée de mobiliser pour soutenir son budget et sa balance de paiement, ces revues concluantes sont la concrétisation des bonnes performances réalisées par le Gouvernement guinéen dans le cadre de son programme économique et financier, faisant l'objet de revues semestrielles dont les dernières en date ont porté sur les résultats à fin Décembre 2019 et fin Juin 2020.

La Guinée fait partie des économies les plus résilientes du continent Africain. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel est de 5,2% en 2020 contre 6,2% en 2019 ; tandis que le taux d'inflation en glissement annuel a atteint 11,3% contre 9,1% en 2019.

En cette année 2020, la République de Guinée s'est dotée d'une nouvelle Assemblée Nationale. Elle a également adopté une nouvelle constitution le 22 Mars 2020, ouvrant ainsi la voie à la quatrième République.

Au niveau du secteur des mines et de la géologie, plusieurs activités ont été menées avec succès dont :

- L'amélioration de la gestion cadastrale. Cela a consisté à la mise à jour continue de l'outil de gestion cadastrale (Flexi cadastre) et le renforcement des procédures de traitement des dossiers.
- L'élaboration et la vulgarisation des textes d'application du Code Minier. L'essentiel des textes d'application a été élaboré de façon participative avec l'appui des bailleurs de fonds tels que la Banque Mondiale (Via le PAGSEM).
- La participation aux événements importants de promotion minière à travers le monde, notamment :
 - Le plus grand forum minier africain dénommé Mining INDABA tenu du 3 au 6 Février 2020 à Capetown (Afrique du Sud) ;
 - La réunion du Comité Ad-hoc de l'association des pays africains producteurs de Diamant (ADPA) du 17 au 19 Février 2020 à Windhoek ;
 - La réunion de l'approche régionale du processus de kimberly du 23 au 29 Février 2020 à Freetown ;

- Le congrès annuel des prospecteurs et entrepreneurs du Canada (PDAC) tenu en Mars 2020 à Toronto.
- L'amélioration des relations entre les sociétés et les communautés d'accueil ;

Dans ce cadre le Ministère des Mines a effectué plusieurs missions pour la prévention et la gestion des conflits dans certaines localités minières du pays afin d'instaurer un climat de bonne cohabitation entre les parties prenantes.

- L'amélioration du contrôle minier, tant documentaire que sur le terrain ;
- La réhabilitation et l'équipement du laboratoire national de la géologie ;
- La modernisation de l'archivage ;
- La réorganisation de l'exploitation artisanale et la promotion de l'exploitation semi-industrielle ;
- L'amélioration du cadre des investissements.

Cela a contribué à l'accroissement des engagements d'investissement dans le secteur minier et a permis d'aboutir aux résultats suivants :

- La signature de la convention de base entre la République de Guinée et la société Winning Consortium Simandou pour l'exploitation du minerai de fer des blocs 1 et 2 de Simandou ;

Cette convention a été adoptée par l'Assemblée Nationale par la Loi L/2020/004/AN du 26 Juin 2020, promulguée par décret D/2020/143/PRF/SGG du 3 Juillet 2020 et a obtenu l'avis favorable de la Cour Constitutionnelle (Avis N°AC/015 du 2 Juillet 2020). Le montant total des investissements envisagés s'élève à 15 milliards USD. Ce projet est une opportunité en termes d'emploi et de création de richesse pour tout le pays. Avec le Trans-Guinéen, la Guinée sera désormais dotée d'une véritable ligne de chemin de fer reliant les quatre régions naturelles entre elles ;

- La signature de la convention entre l'État Guinéen et la Société Chinoise CHALCO pour la construction d'une usine d'Alumine dans la préfecture de Boffa.

Il est important de noter que la production de la bauxite dépasse désormais les 70.000.000 tonnes permettant ainsi à la République de Guinée de se hisser à la deuxième place de producteur mondial de la bauxite.

S'agissant en particulier de l'ITIE-GUINEE, l'année 2020 a été caractérisée par :

- La publication officielle du Rapport ITIE-GUINEE 2018 ;
- La publication des bulletins d'information ITIE-GUINEE N°1,2 et 3 ;
- La réalisation de plusieurs Podcasts ;
- Le lancement de la plateforme de Télé-déclaration dénommée Govin ;
- La participation à plusieurs webinaires organisés par le Secrétariat International de l'ITIE.

Tel est le contexte général dans lequel s'est déroulé l'année 2020.

Malgré la situation sanitaire Internationale, l'ITIE-Guinée a pu réaliser quelques activités sur le plan national et sur le plan international. Sur le plan national, les activités ont été réalisées par le Comité de Pilotage et ses différentes commissions opérationnelles ainsi que le Secrétariat Exécutif.

Ce Rapport ressort ensuite la situation financière de l'ITIE-Guinée pour l'année écoulée.

Enfin, nous avons souligné quelques difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités 2020 et nous avons fait des propositions de solution ou suggestions qui pourraient aider à la réalisation de la prochaine série d'activités pour l'année 2021.

Le rapport Annuel d'activités s'articule autour des points suivants :

- I- Activités réalisées**
- II- Situation Financière**
- III- Site Web de l'ITIE-GUINEE**
- IV- Mesures Correctives**
- V- L'Impact**
- VI- Difficultés et suggestions**
- VII- Conclusion.**

I- ACTIVITES REALISEES

a- Le Conseil de supervision

La réunion du Conseil de Supervision n'a pas pu se tenir cette année dans le souci de respecter les mesures sanitaires édictées par les Autorités Gouvernementales et Sanitaires. Cependant, une copie du Plan de Travail et Budget Annuel a été transmise à Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président dudit Conseil pour Validation.

Le Conseil a donc :

- Approuvé le plan de travail et Budget Annuel (PTBA) 2020 de l'ITIE-Guinée ;
- Apprécié les progrès accomplis par l'ITIE – Guinée dans le cadre de la validation.

b- Le Comité de Pilotage

Pour les mêmes raisons sanitaires le Comité de Pilotage n'a pu se réunir que quatre fois physiquement (présentielle) en 2020 aux dates suivantes :

Le 30 Janvier 2020 : Tenue de la première Réunion du Comité de Pilotage de l'ITIE-GUINEE dans la salle de réunion du MMG sous la présidence de Mr. Saadou NIMAGA, Président dudit Comité ;

Le 12 novembre 2020 : Réunion du Comité de Pilotage ITIE-GUINEE sur le suivi des recommandations

Le 08 Décembre 2020 : Lancement de la Plateforme Govin par RDF ;

Le 30 Décembre 2020 : Réunion du Comité de Pilotage pour la validation du Rapport ITIE-Guinée 2018.

Une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue par visioconférence, le 25 Juin 2020.

C) Les réunions des Commissions de travail :

Les Commissions de travail ont tenu quant à elles des réunions présentiels dans le strict respect des mesures barrières, dans la salle de réunion du Secrétariat Exécutif de l'ITIE – Guinée.

Le 28 Janvier 2020 : Réunion de la Commission Audit et Statistique sur le PTBA 2020 ;

Le 18 Juin 2020 : Commission ADHOC « Présentation de la plateforme GOVIN de l'ITIE par Mme KANE de Revenue Développement Foundation sur Financement de la GIZ »

Le 13 Août 2020 : Réunion de la Commission Audit et Statistique ;

Le 10 Novembre 2020 : Réunion de la Commission Ad hoc de la Validation ;

Le 25 Novembre 2020 : Réunion de la Commission Audit et Statistique ;

Le 29 Décembre 2020 : Réunion de la Commission Audit et Statistique

e) le Secrétariat Exécutif :

Durant toute la période de l'état d'urgence sanitaire, le Secrétariat Exécutif a mené de façon régulière ses activités habituelles avec bien entendu, le respect des mesures barrières. Les activités ont été réalisées soit individuellement soit avec l'ensemble des cadres responsables du S.E. La grande partie des activités du PTBA 2020 n'ont pas été réalisées car elles demandaient les regroupements et les déplacements. Quelques-unes ont été réalisées pendant les mois qui ont précédé l'état d'urgence sanitaire.

Le tableau qui va suivre nous indiquera de façon détaillée les activités réalisées, la période à laquelle elles ont été réalisées et les responsables chargés de mener à bien ces activités.

Tableau des activités de l'année 2020

N°	Activités	Périodes	Responsable
1	Webinaire sur le plan d'actions organisé par le secrétariat international	16 Janvier 2020	Equipe du Secrétariat Exécutif
2	Téléconférence avec la Directrice pays du secrétariat international sur la déclaration par projets	16 Janvier 2020	Secrétariat Exécutif
3	Téléconférence entre les Secrétariats Nationaux des pays de l'Afrique Francophone consultation sur la corruption, la transition énergétique, etc.	27 Janvier 2020	Secrétariat Exécutif
4	Réunion de la Commission Audit et Statistique sur le PTBA 2020	28 Janvier 2020	Commission Audit et Statistique et le Secrétariat
5	1ère Réunion du Comité de Pilotage de l'ITIE-GUINEE	30 Janvier 2020	Membres du Comité de Pilotage
6	Réalisation des Podcasts sur la gestion de revenus locaux avec Monsieur Télico DIALLO du Projet d'Appui à la Gouvernance et à la croissance économique durable en zones extractives (AGCEDE)	31 Janvier 2020	Responsable de la Passation des Marchés et Communication ITIE
7	Réalisation du Premier bulletin ITIE-GUINEE	Février 2020	Responsable de la Passation des Marchés et Communication ITIE
8	Réunion des Coordinateurs Nationaux à Radisson Blu (OSLO-Norvège)	10 et 11 Février 2020	Secrétaire Exécutif
9	Séminaire de formation sur les changements de la Norme 2019 à OSLO-Norvège	12 Février 2020	Secrétaire Exécutif
10	46 ^{ème} Réunion du Conseil d'Administration de l'ITIE à OSOLO (Norvège)	13 et 14 Février 2020	Secrétaire Exécutif
11	Participation à la séance de travail pour la présentation de Govin	06 Mars 2020	Responsable de la Passation des Marchés et Communication ITIE
12	Webinaire sur le modèle des données résumées par le Secrétariat International	31 Mars 2020	Equipe Secrétariat Exécutif

13	Réalisation du 2 ^{ème} bulletin ITIE-GUINEE	Mai 2020	Responsable de la Passation des Marchés et Communication ITIE-GUINEE
14	Visioconférence avec l'Equipe de MIGA (Banque Mondiale) chargée de l'évaluation à distance du projet des gisements du minerai de fer du Mont Nimba	13 Mai 2020	Equipe Secrétariat Exécutif
15	Webinaire du Secrétariat International sur le guide de divulgation par projet	14 Mai 2020	Equipe Secrétariat Exécutif
16	Webinaire sur la dépendance pétrolière et outils de plaidoyer par la coalition PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ	19 Mai 2020	Equipe Secrétariat Exécutif
17	Participation à la séance de travail pour la formation de la Plateforme Govin	21 Mai 2020	Responsable de la Passation des Marchés et Communication ITIE-GUINEE
18	Webinaire sur les Nouvelles Mesures de politique fiscale pour le secteur minier face au COVID-19	26 Mai 2020	Equipe Secrétariat Exécutif
19	Réunion avec le DGA du CPDM sur les Mesures correctives	28 Mai 2020	Equipe Secrétariat Exécutif
20	Réalisation du Podcast avec le S.E / M.A.T.D sur le développement local	1er Juin 2020	Responsable de la Passation des Marchés et Communication ITIE-GUINEE
21	Formation sur Microsoft Team pour les réunions virtuelles	10 Juin 2020	Responsable de la Passation des Marchés et Communication ITIE-GUINEE
22	Webinaire intitulé "SEANCE DE CONSULTATION ET D'INFORMATION DES COORDONNATEURS NATIONAUX DES PAYS DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE" organisé par le Secrétariat International	11 Juin 2020	Equipe Secrétariat Exécutif
23	Présentation de la plateforme GOVIN de l'ITIE par Mme KANE de Revenue Développement Foundation sur Financement de la GIZ	18 Juin 2020	Commission ADHOC du Comité de Pilotage ITIE-GUINEE
24	Réunion virtuelle du Comité de Pilotage	25 Juin 2020	Comité de Pilotage ITIE-GUINEE
25	Webinaire intitulé "EBAUCHE POUR UN NOUVEAU MODELE DE VALIDATION PAR LE SECRETARIAT INTERNATIONAL"	29 Juin 2020	Equipe Secrétariat Exécutif

26	Présentation de la formation des points focaux des Entreprises et des régies financières de l'Etat sur la télé déclaration	30 Juin 2020	Equipe Secrétariat Exécutif
27	Formation sur la Télé déclaration par RDF pour les régies financières de l'Etat	08 Juillet 2020	Madame Camara RDF / SE
28	Formation sur la Télé déclaration par RDF pour les Sociétés Minières	09 Juillet 2020	Madame Camara de RDF et le S.E
29	Participation à la 2 ^{ème} session du Comité National Consultatif de Guinée en tant que membre du Comité (AGCEDE) en Session virtuelle.	10 Juillet 2020	Responsable de la Passation des Marchés et Communication ITIE-GUINEE
30	Webinaire sur les Exigences de l'ITIE dans les Entreprises de l'Etat	16 Juillet 2020	Secrétariat International
31	Formation Virtuelle sur Govin des entités déclarantes	29 Juillet 2020	RDF et S.E
32	Téléconférence avec Hervé LADO de NRG1	06 Août 2020	NRGI / S.E
33	Réunion de la Commission Audit et Statistique	13 Août 2020	Commission Audit et Statistique et S.E
34	Téléconférence avec Gisela du Secrétariat International de l'ITIE	17 Août 2020	S.I de l'ITIE et S.E
35	Webinaire sur les dépenses quasi-fiscales	20 Août 2020	S.I de l'ITIE et S.E
36	Séance de travail avec la Direction Générale du CPDM	20 Août 2020	Direction Générale du CPDM et le S.E
37	Réunion virtuelle avec l'équipe Francophone du Secrétariat International	20 Août 2020	Direction Générale du CPDM et le S.E
38	Réunion avec la Direction du BNE	20 Août 2020	Direction Générale du BNE et le S.E
39	Réunion avec la Cour des Comptes	26 Août 2020	Cour des Comptes et SE
40	Formation virtuelle sur les Nouvelles Exigences de la Norme 2019	1er Septembre 2020	S.I / S.E
41	Webinaire sur la lutte contre la corruption	19 Octobre 2020	S.I / S.E



42	Réunion avec la Mission de la Bourse de sous-traitance et de partenariats « BSTP »	03 Novembre 2020	BSTP / SE
43	Réunion de la Commission Ad hoc de la Validation	10 Novembre 2020	Membre de la Commission
44	Webinaire sur le Plan de Travail pour évaluer l'impact	11 Novembre 2020	S.I / S.E
45	Réunion du Comité de Pilotage ITIE-GUINEE sur le suivi des recommandations	12 Novembre 2020	C.P / S.E
46	Réunion virtuelle des Coordonnateurs Nationaux de l'Afrique Francophone	13 Novembre 2020	S.I
47	Réunion de la Commission Audit et Statistique	25 Novembre 2020	Commission Audit et S.E
48	Participation à l'Atelier sur Fusion RDF au BSD	26 Novembre 2020	Responsable de la Passation des Marchés et Communication ITIE
49	Participation à la 9ème Session virtuelle du Comité National Consultatif de Guinée du Projet AGCEDE en tant que membre du Comité	30 Novembre 2020	Responsable de la Passation des Marchés et Communication ITIE
50	Réunion virtuelle avec l'équipe francophone du S/I de l'ITIE	2 décembre 2020	Equipe Secrétariat Exécutif
51	Réunion du Comité de Pilotage pour le lancement de la Plateforme Govin	08 Décembre 2020	RDF et S.E
52	Participation à la journée internationale de lutte contre la corruption	09 décembre 2020	Responsable Suivi-Evaluation/ANLC
53	Webinaire sur la Transparence des contrats	10 décembre 2020	S.I et S.E
54	Participation à l'Atelier de formation des acteurs locaux de développement sur le FODEL organisé par PCQVP	17,18 Décembre 2020	Responsable de la Passation des Marchés et Communication ITIE
55	Réunion sur l'Etat des lieux de la Plateforme Govin	18 Décembre 2020	RDF / S.E
57	Réunion de la Commission Audit et Statistique	29 Décembre 2020	Commission Audit
58	Réunion du Comité de Pilotage	30 Décembre 2020	Comité de Pilotage de l'ITIE-GUINEE

II- SITUATION FINANCIERE

Cette situation est résumée dans les deux tableaux qui suivent :

1- TABLEAU DE FINANCEMENT ET DE REALISATION PAR BAILLEUR DE FONDS POUR LA PERIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

LIBELLES	SOURCE DE FINANCEMENT					OBSERVATIONS
	BND (Taux moyen 9 500 GNF/USD)		MMG/DAF/ FONDS MINIER*	FONDS D'INVEST. MINIER**	TOTAL USD	
	GNF (000)	EQUIVALENT USD				
Loi de Finances 2020	3 929 171	413 597,00	3 789,47	*77 500,00 USD ** 70 931 364 GNF (7466,46USD)	502 352,93	*Rapport ITIE-GUINEE 2018/BDO **Honoraires partiel du Consultant National (Etude de cadrage 2018)
Equivalent en GNF (000)	3 929 171	-	36 000	807 181	4 772 352	
Solde de trésorerie au 1 ^{er} Janvier 2020	126 146	13 278,53	-	-	13 278,53	
Contribution de l'Etat au financement ITIE INT.	95 000	10 000,00	-	-	10 000,00	
Total Général des recettes encaissées	4 150 317	436 875,53	3 789,47	84 966,46	525 631,46	Eq. 4 993 498 870 GNF
Exécution Budgétaire y compris le montant du solde de trésorerie au 1 ^{er} Janvier 2020.	2 897 947	305 047,09	3 789,47	84 966,46	393 803,06	Eq. 3 741 128 686 GNF
Pourcentage des réalisations par rapport aux recettes encaissées	-	69,82 %	100 %	100 %	74,92%	

Au titre de la Loi de Finances 2020, pour un besoin de financement de **GNF 9 428 750 000**, un crédit budgétaire de **GNF 3 929 171 600** a été voté en faveur de l'ITIE-GUINEE, soit 41,67% par rapport à la prévision ; ce qui dégage un écart de **GNF 5 499 578 400**, soit 58,33%.

Ainsi, les objectifs fixés dans le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA 2021) n'ont pas été atteints, par manque de financement nécessaire pour réaliser les activités contenues dans ledit PTBA et la pandémie du COVID-19 (confinement).

Certaines activités programmées n'ont pas été réalisées au cours de l'exercice 2020 et ont fait l'objet de report dans le PTBA 2021.

2- SITUATION DES DEPENSES ALLANT DU 1^{ER} JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019 (exprimées en GNF)

N°	Libellés	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre	4 ^{ème} Trimestre	Total cumul
1	Primes des réunions	18 050 000	12 400 000	18 700 000	23 200 000	72 350 000
2	Etudes					
3	Pause-café des réunions	4 610 000	620 000	5 640 000	2 435 000	13 305 000
4	Entretiens et réparations des immobilisations	46 262 000	34 710 000	45 630 000	39 205 000	165 807 000
5	Fournitures de bureau et consommation informatiques	23 150 000	10 380 000	17 580 000	10 950 000	62 060 000
6	Photocopie des documents	36 537 000	26 000 000	62 170 000	24 760 000	149 467 000
7	Produits d'entretien, d'hygiène et COVID-19	10 400 000	20 027 500	62 365 500	40 260 000	133 053 000
8	Carburant	108 000 000	123 000 000	123 000 000	32 055 000	386 055 000
9	Documentations, imprimés et entêtes				7 430 000	7 430 000
10	Fournitures de petits matériels électriques et de plomberie	1 050 000	2 620 000	3 360 000	2 095 000	9 125 000
11	Réception					
12	Frais de mission à l'extérieur	21 809 425				21 809 425
13	Frais de mission à l'intérieur du pays					
14	Site Web ITIE-GUINEE hébergement / mise à jour	48 000 000	70 250 000	113 600 000	75 500 000	307 350 000
15	Panneaux publicitaires avec logo ITIE-GUINEE		45 600 000	89 300 000		134 900 000
16	Salaires et charges sur salaires du personnel	44 383 500	61 332 500	39 577 500	44 098 500	189 392 000
17	Honoraires des Consultants	94 340 364	357 760 017	521 396 728	243 132 152	1 216 629 261
18	Téléphone + Internet + DHL+ Téléconférences	15 030 000	18 030 000	24 390 000	28 130 000	85 580 000
19	Primes d'intéressement ou d'encouragement	27 450 000	22 500 000	22 500 000	40 500 000	112 950 000
20	Ateliers					
21	Dissémination des Rapports ITIE 2016 – 2017					
22	Campagne d'information et de sensibilisation sur le processus ITIE avec la Norme 2016					



N°	Libellés	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre	4 ^{ème} Trimestre	Total cumul
23	Frais de cérémonie de présentation du Rapport ITIE 2016 y compris la couverture médiatique		15 000 000			15 000 000
24	Insertions, publications dans les journaux, annonces, autres charges de publicité, de stand et de communicat.	1 100 000	5 000 000	6 000 000		12 100 000
25	Emissions Radio/TV et conférences de presse					
26	Bannières ITIE sur Sites + Abonnement	7 900 000	32 450 000			40 350 000
27	Couverture médiatique et Spots publicitaires	11 000 000	3 000 000	6 000 000	16 000 000	36 000 000
28	Prestations diverses et droits d'enregistrement	5 672 000	19 480 000	17 340 000	13 264 000	55 756 000
29	Charges immobilisées y compris les kakemonos	30 370 000	24 350 000	40 180 000	27 050 000	121 950 000
30	Matériels et mobiliers de bureau et de communication		43 740 000	14 850 000	23 180 000	81 770 000
31	Matériels informatiques		35 130 000			35 130 000
32	Frais de formation du personnel		16 200 000	27 500 000	59 160 000	102 860 000
33	Agendas et Calendriers			49 750 000		49 750 000
34	Frais financiers					
35	Frais de déplacement et de location	5 700 000			1 300 000	7 000 000
36	Bulletin Magazine ITIE-GUINEE (Frais d'impression)		13 500 000		7 700 000	21 200 000
37	Contribution de l'Etat au financement ITIE Int.			95 000 000		95 000 000
TOTAL GNF :		560 814 289	1 013 080 017	1 405 829 728	761 404 652	3 741 128 686
Equivalent (9 500 GNF = 1 USD) taux moyen		59 033,08	106 640,00	147 982,08	80 147,86	393 803,02

Le manque de financement adéquat de l'ITIE-GUINEE pose un réel problème. Si des dispositions idoines ne sont pas prises, ce qui va dangereusement compromettre la prochaine Validation de la Guinée prévue à partir du 1^{er} Juillet 2021.



EXECUTION DU PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2020

N°	COMPOSANTES / AXES STRATEGIQUES	STATUT	% de réalisation	Observations
1	Améliorer le cadre légal et réglementaire de la gestion dans l'octroi des permis, licences et contrats	PM		
	1.10 Faire un plaidoyer pour l'adoption du Projet de Loi sur la propriété effective.	PM		En cours de validation
	1.14 et 1.15 Remplir et publier le registre des propriétaires effectifs des industries extractives.	PM		Registre disponible au CPDM
	1.17 Inclure les exigences de l'ITIE relatives à la divulgation des propriétaires effectifs des IE dans les formulaires de déclaration des entreprises.	PM		Les formulaires de déclaration renferment ces informations
	1.19 et 1.20 Exiger et publier annuellement les informations de la situation sur la propriété effective.	PM		Exceptées les entreprises cotées en bourses, toute nouvelle société est soumise à cette exigence
	1.22 Divulguer la participation de l'Etat dans les industries extractives.	PM		Voir Rapport ITIE 2018
	1.24 à 1.28 Evaluer, publier la liste des sociétés minières où l'Etat détient des parts, assurer le suivi et vulgariser les dispositions pertinentes des Lois sur le secteur extractif	PM		Voir Rapport ITIE 2018
2	Suivre l'exploration et la production	PM		Voir Direction des projets miniers et bulletins statistiques du MMG
3	Produire et publier les rapports portant sur la collecte et la réconciliation			
	3.6 Organiser des réunions en vue de l'analyse et l'approbation du Rapport ITIE 2018.	réalisée	100%	Exécutée le 30 décembre 2020
	3.8 Organiser les cérémonies de publication de Rapport ITIE 2018.	réalisée	100%	Cérémonie organisée
	3.9 Traduire et imprimer la synthèse des Rapports ITIE 2016 à 2019 en quatre (4) langues nationales.	réalisée		Des affiches ont été réalisées

	3.10 Elaborer et publier le rapport d'avancement des activités ITIE 2019.	réalisée	100%	Voir site Web de l'ITIE-Guinée
5	Suivre la gestion des dépenses et de la politique de développement durable	PM		
	Voir détail à la page 25 du PTBA 2020	réalisée		Voir Rapport annuel de l'ANAFIC
6	Maintenir le statut de Pays Conforme			
	6.8 Organiser la cérémonie de déclaration portant sur le Statut de Pays ayant accompli des Progrès Satisfaisants.	Non réalisée		Réunion d'information au MMG
7	Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la stratégie de communication	Réalisée partiellement		Podcasts, bulletins, calendriers ITIE, radiodiffusions sur les activités de l'ITIE
	7.2 Plaidoyer pour accroître l'appui politique et financier nécessaire à la poursuite de la mise en œuvre de l'ITIE.	PM		La commission de recherche de financement pérenne a proposé un projet d'arrêt conjoint à Monsieur le Ministre des Mines et de la Géologie
	7.3 Réaliser la mission de dissémination des Rapports ITIE 2016, 2017 et 2018.	Réalisée	100%	Reportée et réalisée en 2021 pour cause de COVID - 19
	7.4 à 7.5 Présenter les Rapports 2016, 2017 et 2018 à la Maison de Presse et dans les Universités.	Partiellement réalisée		Insuffisance de ressources. Sauf à l'Institut des mines et Géologie de Boké
	7.6 Publier la synthèse des Rapports ITIE 2016, 2017 et 2018 dans trois (03) journaux de la place.	réalisée	100%	Les journaux sont disponibles
	7.9 Insérer les avis à manifestation d'intérêt.	Non réalisée		
8	Renforcer les capacités des parties prenantes du processus ITIE	PM		
	8.5 Mettre en œuvre un plan de formation.	réalisée		Participation aux Webinaires
9	Fonctionnement des Organes ITIE-GUINEE (Consolider et renforcer le processus)			
	9.5 Organiser la tenue d'une réunion ordinaire du Conseil de Supervision.	Non réalisée	----	Reportée et réalisée en 2021 pour cause de COVID - 19
	9.6 Organiser et tenir les réunions du Comité de Pilotage (GMP) au nombre de 25 sessions.	Partiellement réalisée	4 sur 25	Une en vidéoconférence pour cause COVID - 19



9.7 Organiser la tenue des réunions des commissions opérationnelles (12).	Partiellement réalisée	50%	Six (6) ont été tenues en présentiel. Dispositions sanitaires observées.
9.8 Publier dans trois (3) Journaux de la place et sur le Site Web le PTBA 2020.	réalisée	----	Publié sur le site web de l'ITIE - Guinée
9.14 à 9.16 Appuyer et améliorer la gestion.	réalisée	100%	
9.17 Contribution du Gouvernement au financement du Secrétariat International de l'ITIE.	Réalisée		Paiement effectué
9.20 Fonctionnement.	Réalisée	100%	

Le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2020 a été réalisée à 74,92%

III. LE SITE WEB : www.itie-guinee.org

Au cours de l'année 2020, les actions suivantes ont été entreprises :

1. **Renouvellement de l'hébergement du site web et de la base de données documentaire ;**
2. **Renouvellement du nom de domaine du site web et de la base de données documentaire ;**
3. **Extension de la capacité de stockage du site web et de la base de données documentaire ;**
4. **Renouvellement du référencement du site web et de la base de données documentaire ;**
5. **Renouvellement du SEO ;**
6. **Refonte totale du site web :**
 - Préparation à la migration ;
 - Migration
 - Refonte de design
 - Insertion des contenus
 - Création des fonctionnalités
 - Sécurisation des bases de données
7. **Refonte de la rubrique Image :**
 - Actions :
 - Présenter autrement ces informations (nouvelle architecture, ergonomie, squelette) ;
 - Trier les images ;
 - Poster les images les plus actuelles ;

Traiter les images pour permettre leur affichage dans les différents navigateurs (Internet Explorer, Mozilla, Firefox, Google Chrome...)

8. **Remplacement et traitement des images :**
 - Actions :
 - Trouver d'autres images avec la taille 1700 pixels x 1200 pixels ;
 - Faire une animation des images.

Traiter les images pour permettre leur affichage dans les différents navigateurs (Internet Explorer, Mozilla, Firefox, Google Chrome)

9. **Réseaux sociaux :**
 - Actions :
 - Il s'agit de faire des annonces ou de publier des images des événements les plus marquants sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) et réseaux de médias en ligne (YouTube ...) ;
 - Un chat live via Facebook Messenger avec des questionnaires précis ;

10. Création des fonctionnalités :

- Actions :
 - Système de cache pour la rapidité du site
 - Lien vers YouTube et Facebook
 - Module de newsletter ciblée
 - Module des appels d'offre Module des rapports annuels

11. Amélioration de la sécurité du site web et de la base de données documentaire :

- Sécurisation des mots de passe ;
- Passage au https ;
- Utilisation du certificat SSL
- Utilisation des outils de sécurisation du web
- Prévenir les attaques XSS
- Procéder à une sauvegarde régulière
- Mise à jour des CMS
- Mise en place des plugins de Sécurité

12. Mise à niveau de la base de données documentaire ;

13. Amélioration de la visibilité du site web et de la base de données documentaire :

- Visibilité à travers les SEO
- Visibilité sur les réseaux sociaux
- Insertion des contenus pour les réseaux sociaux
- Fabrication des bannières pour les sites web
- Sécurisation des contenus

14. Création du portail des données ouvertes (exigence 7.2) :

- Nom de domaine
- Hébergement
- Référencement
- Développement des interfaces
- Création des contenus
- Mise en ligne
- Création d'un lien vers le site web et la base de données documentaire
- Sécurisation
- Divulgarion

IV- MESURES CORRECTIVES ET SUIVI DES RECOMMANDATIONS

Évaluation du Plan d'Action de la mise en œuvre des Mesures Correctives post-validation et du Suivi des Recommandations

Mesure Corrective N°1 « EXIGENCE 1.2 ET EXIGENCE 8.3 C.I »

N°	Mesures correctives	Activités	Indicateurs	Responsable / Date	Actions correctives
1	<ul style="list-style-type: none"> - Conformément à l'Exigence 1.2, les entreprises devront démontrer qu'elles participent pleinement, effectivement et activement au processus ITIE. - Conformément à l'Exigence 8.3.c.i, le collège des entreprises devra élaborer et divulguer un plan d'action visant à combler les lacunes en matière d'engagement des entreprises documentées dans le rapport du Validateur dans les trois mois suivant la décision du Conseil, c'est-à-dire plus tard le 27 mai 2019. 	<p>Adresser une correspondance à la Chambre des Mines de Guinée afin qu'elle prenne toutes les dispositions pour l'exécution de cette mesure.</p> <p>Réunir les sociétés minières du répertoire de la Chambre des Mines de Guinée susceptibles de participer à la mise en œuvre de l'ITIE en Guinée dans le but de désigner de façon consensuelle et transparente leurs représentants au sein du GMP.</p> <p>Proposer un élargissement de leur représentation</p>	<p>La Lettre du Secrétaire Général du MMG, Président du GMP au Président de la Chambre des mines.</p> <p>Le Plan d'action de la Chambre des Mines de Guinée.</p> <p>Le PV de réunion des sociétés minières désignant leurs représentants au GMP.</p>	<p>La Chambre des Mines de Guinée.</p> <p>Judi 20/05/2021 date de dépôt des documents</p>	<p>Engagement des I.E : une feuille de route et des TDR ont été élaborés par les Entreprises minières réunies au sein de la chambre des mines.</p> <p>Ces deux documents ont été transmis au Secrétariat International de l'ITIE et publiés sur le site web de l'ITIE-GUINEE sur recommandation du Secrétariat International de l'ITIE.</p> <p>La Chambre des Mines de Guinée a transmis au Secrétariat Exécutif le mode de sélection et la liste des sociétés qui doivent représenter le collège au sein du Comité de pilotage (Exig. : 1.2 et 8.3).</p>

Mesure Corrective N°2 « EXIGENCE 1.4 »

N°	Mesures correctives	Activités	Indicateurs	Responsable / Date	Actions correctives
2	<p>Conformément à l'Exigence 1.4.b, le Groupe multipartite devra actualiser le décret et l'arrêté ministériel de 2012 sur la composition du Groupe multipartite et les Termes de Référence de juin 2018 pour assurer leur conformité avec la Norme ITIE 2016. Les collègues des entreprises et de la société civile devront préparer, publier et appliquer des procédures en vue d'une nomination inclusive, juste et transparente de leurs représentants au Groupe multipartite. Ce dernier pourrait également réfléchir aux possibilités qui permettraient d'élargir la participation des entreprises au Groupe multipartite. Il pourrait envisager de clarifier son cadre de gouvernance, qui est actuellement décrit dans quatre documents différents. Enfin, il pourrait convenir de combiner en un seul document l'arrêté ministériel établissant sa composition, son règlement intérieur et ses Termes de Référence.</p>	<p>Actualiser l'arrêté ministériel sur la composition du Groupe multipartite et les Termes de Référence de juin 2018 pour assurer leur conformité avec la Norme ITIE 2016.</p> <p>Adresser une correspondance à la société civile et à la Chambre des Mines de Guinée en vue d'une nomination de leurs représentants au GMP.</p> <p>Préparer, publier et appliquer des procédures en vue d'une nomination inclusive, juste et transparente de leurs représentants au GMP.</p>	<p>Le décret, l'Arrêté et les TDR actualisés.</p> <p>La Lettre du Secrétaire Général du MMG, Président du GMP au Président de la Chambre des mines.</p>	<p>Secrétariat Exécutif.</p> <p>Date de dépôt : Arrêté et Décret au MMG 28/05/2021</p>	<p>Gouvernance du GMP : Un projet de TDR a été élaboré pour le GMP en conformité avec les TDR standards du GMP de l'ITIE Internationale.</p> <p>Le Décret est en finalisation et le projet de règlement intérieur est prêt.</p> <p>Le projet d'Arrêté pour la reconstitution du GMP désignant les représentants des collègues au sein du GMP sera préparé dès que la chambre des mines aura envoyé la liste de leurs représentants. (Exig. : 1.4).</p>



Mesure Corrective N°3 « EXIGENCE 2.2 »

N°	Mesures correctives	Activités	Indicateurs	Responsable/ Date	Actions correctives
3	<p>Conformément à l'Exigence 2.2, la Guinée devra s'assurer que les critères techniques et financiers détaillés dans le cadre des octrois et des transferts de licences sont accessibles au public. Compte tenu des inquiétudes manifestes du public quant aux conséquences d'infractions aux procédures légales d'octroi de licences, la Guinée devra veiller à ce que son approche concernant la divulgation de telles infractions corresponde au nombre de licences octroyées et transférées au cours de l'année sous revue.</p>	<p>S'assurer que les critères techniques et financiers détaillés dans le cadre des octrois et des transferts de licences sont accessibles au public.</p> <p>Veiller à ce que le nombre de licences octroyées et transférées au cours de l'année soit divulgué en vue de rendre plus transparentes les procédures légales d'octroi de licences.</p>	<p>Le Registre d'octrois et de transferts de licences publié sur le site du CPDM et de l'ITIE - Guinée</p>	<p>Le CPDM</p> <p>Juin 2019</p>	<p>Critères financiers et techniques dans l'octroi et le transfert des titres miniers : Le CPDM a transmis au Secrétariat technique de l'ITIE le document publiant les critères techniques et financiers détaillés dans le cadre de l'octroi et des transferts des titres miniers. (Exig. 2.2)</p> <p>Le CPDM a également communiqué à l'Administrateur Indépendant toutes les informations concernant les critères techniques et financiers dans le cadre de l'octroi et des transferts des titres miniers.</p>

Mesure Corrective N° 4 « EXIGENCE 4.3 »

N°	Mesures correctives	Activités	Indicateurs	Responsable / Date	Actions correctives
4	<p>Conformément à l'Exigence 4.3, la Guinée devra vérifier s'il existe des dispositions en matière d'infrastructures pendant la phase de cadrage du prochain cycle de déclaration ITIE, afin d'assurer la divulgation des accords ou ensemble d'accords prévoyant la fourniture de biens et de services (y compris des prêts, des subventions et des travaux d'infrastructures) en échange partiel ou total de concessions pour la prospection ou la production de pétrole, de gaz ou de minerais, ou pour la livraison physique de telles matières premières. La Guinée devra s'efforcer de comprendre pleinement les conditions des contrats et des accords concernés, l'identité des parties intéressées, les ressources qui ont été promises par l'État, la valeur de la contrepartie en termes de flux financiers et économiques (par exemple, des travaux d'infrastructures) et le niveau de matérialité de ces accords par rapport aux contrats conventionnels.</p>	<p>Vérifier s'il existe des dispositions en matière d'infrastructures pendant la phase de cadrage du prochain cycle de déclaration ITIE.</p> <p>Élaborer un document beaucoup plus renseigné divulguant des accords ou ensemble d'accords prévoyant la fourniture de biens et de services (y compris des prêts, des subventions et des travaux d'infrastructures) en échange partiel ou total de concessions pour la prospection ou la production de minerais, ou pour la livraison physique de telles matières premières.</p>	<p>L'Étude de cadrage du Consultant National ;</p> <p>Le Document du MMG / Service Juridique (expliquant l'inexistence du système de troc en Guinée)</p>	<p>Le Consultant National de l'ITIE – Guinée ;</p> <p>Le Ministère des Mines et de la Géologie, Ministères, des Finances</p> <p>Juillet 2019</p>	<p>Une lettre du Ministre des Mines et de la Géologie adressée à la société civile a donné toutes les informations sur l'accord-cadre entre la Guinée et la Chine.</p> <p>Réf. Lettre N°0823/MMG/CAB/CEF/21jul/2020.</p> <p>Le Secrétaire Général a également fait des publications dans lesquelles il explique l'inexistence de troc en République de Guinée.</p> <p>La Direction Nationale de la dette et de l'aide publique au développement a fourni un tableau comprenant le montant du prêt, la date d'octroi, le projet financé, les conditions de remboursement, etc.</p>

Mesure Corrective N° 5 « EXIGENCE 4.6 »

N°	Mesures correctives	Activités	Indicateurs	Responsable Date	Actions correctives
5	Conformément à l'Exigence 4.6, la Guinée devra s'assurer que les informations sur les paiements directs versés par les entreprises extractives aux *gouvernements infranationaux, dans le cas de paiements significatifs, sont divulguées dans leur intégralité et rapprochées avec les récépissés de ces paiements de chaque *Gouvernement local.	<p>Former et sensibiliser les receveurs communaux et élus locaux sur les enjeux des paiements et transferts infranationaux et la gestion de ces versements.</p> <p>Former les receveurs communaux sur le remplissage des formulaires de déclaration des données ITIE en vue de leur rapprochement avec les récépissés des paiements.</p>	<p>Le Rapport du Consultant National ;</p> <p>Les Formulaires de déclarations remplis et signés.</p>	<p>Le MEF / Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique ; MMG/DNM /CPDM</p> <p>MATD/ DND ;</p> <p>Le Secrétariat Exécutif ;</p> <p>Le Consultant National.</p> <p>Novembre 2019</p>	<p>Paiements directs infranationaux : une mission conduite par le consultant national s'est rendue dans les zones impactées par les activités minières pour collecter les données des paiements directs faits aux communautés impactées.</p> <p>La pré étude de cadrage a fait ressortir toutes les données collectées au cours de cette Mission : (Exig. : 4.6)</p> <p>A l'occasion, une formation des receveurs communaux, des directeurs préfectoraux des impôts (ou du trésor) et des mines a eu lieu dans chacune des préfectures concernées. voir le Rapport du consultant national</p>

Mesure Corrective N° 6 « EXIGENCE 6.2 »

N°	Mesures correctives	Activités	Indicateurs	Responsable / Date	Actions correctives
6	<p>Conformément à l'Exigence 6.2, la Guinée devra procéder à un passage en revue exhaustif de toutes les dépenses engagées par les entreprises d'État assimilables à des dépenses quasi fiscales, et élaborer un processus de déclaration visant à atteindre un certain niveau de transparence sur toutes les activités quasi fiscales liées aux recettes extractives, comparable à celui appliqué aux autres paiements et flux de revenus. Afin de consolider la mise en œuvre, la Guinée est fortement encouragée à examiner si la publication régulière des états financiers audités annuels des entreprises d'État pourrait accroître la confiance dans la qualité et l'exhaustivité des divulgations publiques sur les dépenses quasi fiscales.</p>	<p>Procéder à un passage en revue exhaustif de toutes les dépenses engagées par les entreprises d'État (ANAIM – ONAP – SOGUIPAMI) assimilables à des dépenses quasi fiscales, et élaborer un processus de déclaration transparente ;</p> <p>Veiller à ce que la publication régulière des états financiers audités annuels des entreprises d'État soit effective en vue d'accroître la confiance dans la qualité et l'exhaustivité des divulgations publiques sur les dépenses quasi fiscales.</p>	<p>Le Registre des entreprises d'Etat assimilables à des dépenses quasi fiscales ;</p> <p>Les états financiers audités des entreprises d'Etat publiés sur leurs sites ou sur le site de l'ITIE – Guinée ;</p>	<p>Le Ministère des Mines et de la Géologie ;</p> <p>Les Entreprises d'Etat ;</p> <p>Le Consultant National.</p> <p>Décembre 2019</p>	<p>Dépenses quasi fiscales : Il a été demandé aux entreprises d'Etat (ANAIM et ONAP) de publier leurs états financiers (Exig. 6.2) et mettre leurs sites web à jour.</p> <p>Les états financiers de l'ANAIM ont été publiés sur le site web de l'ITIE – Guinée. L'ONAP et la SOGUIPAMI publient régulièrement leurs états financiers.</p>

Mesure Corrective N° 7 « EXIGENCE 7.2 »

N°	Mesures correctives	Activités	Indicateurs	Responsable / Date	Actions correctives
7	<p>Conformément à l'Exigence 7.3, la Guinée devra instaurer un mécanisme systématique et structuré pour mener un suivi des recommandations et y donner suite, en établissant clairement les délais et les responsabilités à cet effet. Le Groupe multipartite devra également faire preuve de plus d'initiative en formulant ses propres recommandations. En outre, il pourrait envisager d'inclure la Validation en tant que moyen de surveillance accrue de la mise en œuvre. Enfin, le Groupe multipartite pourrait envisager de confier au *Comité de Supervision le suivi des recommandations des précédents Rapports ITIE et processus de Validation afin d'assurer la pérennité et l'efficacité continue des canaux de suivi.</p>	<p>Instaurer un mécanisme systématique et structuré pour mener un suivi des recommandations et y donner suite, en établissant clairement les délais et les responsabilités à cet effet ;</p> <p>Inclure la Validation en tant que moyen de surveillance accrue de la mise en œuvre et le suivi des recommandations des précédents Rapports ITIE.</p>	<p>Le Plan de Suivi – Evaluation systématique et structurée de suivi des recommandations des précédents Rapports ITIE.</p>	<p>Le Secrétariat Exécutif ;</p> <p>Commission Suivi-Evaluation du GMP ;</p> <p>Responsable Suivi – Evaluation au Secrétariat Exécutif de l'ITIE – Guinée.</p> <p>Novembre 2019</p>	<p>Le C.P de l'ITIE – Guinée dispose d'une Commission Suivi – Evaluation qui se charge du Suivi des recommandations et le S.E a également un Responsable Suivi – Evaluation qui est le Rapporteur de la Commission Suivi – Evaluation.</p> <p>Aussi à la demande l'ITIE – Guinée, un consultant a été recruté avec l'appui de la GIZ pour faire l'étude d'impact de l'ITIE et le Suivi des recommandations des différents Rapports ITIE.</p> <p>Une première Mission a été effectuée au mois de juillet et la deuxième phase a été effectuée au mois de septembre 2019.</p> <p>A ce titre, une série d'ateliers de formation des acteurs concernés a été réalisée. (Exig. 7.3)</p> <p>Le Rapport du Consultant de la GIZ a été livré.</p>

Mesure Corrective N° 8 « EXIGENCE 7.4 »

N°	Mesures correctives	Activités	Indicateurs	Responsable/ Date	Actions correctives
8	<p>Conformément à l'Exigence 7.4, la Guinée devra envisager d'utiliser le rapport annuel d'avancement pour évaluer l'impact de l'ITIE, outre la description des produits et des résultats des activités du plan de travail. Le Groupe multipartite devra également mener une évaluation de l'impact en vue de recenser les possibilités d'accroître les incidences positives de la mise en œuvre de l'ITIE en Guinée. En outre, de plus amples efforts pourraient être déployés pour demander à l'ensemble des collèges de donner leur avis sur l'évaluation des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE dans le cadre du rapport annuel d'avancement.</p>	<p>Faire une étude d'impact sur la mise en œuvre de l'ITIE en République de Guinée.</p>	<p>Le Rapport de l'étude d'impact sur la mise en œuvre de l'ITIE en République de Guinée.</p>	<p>Le Secrétariat Exécutif ; La GIZ Novembre 2019</p>	<p>Évaluation de l'impact de l'ITIE : A la suite de cette Mission, les rapports annuels d'avancement prennent en compte, l'impact de l'ITIE et son évaluation dans le cadre du suivi-évaluation (Exig. 7.4)</p> <p>Voir le Rapport annuel d'avancement ITIE – Guinée 2019 et le Rapport du consultant de la GIZ.</p>

V- L'IMPACT DE L'ITIE

Le Gouvernement Guinéen sous l'impulsion du Président de la République Son Excellence le Professeur Alpha CONDE s'est inscrit depuis 2010 dans une nouvelle dynamique visant à faire de la République de Guinée un pays émergent à l'horizon 2040.

Certains des objectifs affichés de cette vision sont la gouvernance macro-économique de qualité, la poursuite de l'assainissement de la gestion des finances publiques et la promotion d'une croissance qualitative de l'activité économique afin d'améliorer les conditions de vie des populations et de réduire la pauvreté.

L'atteinte de ces objectifs requiert l'amélioration du cadre institutionnel et de gouvernance notamment en matière de transparence.

En effet, la transparence oblige les décideurs à agir avec responsabilité et facilite l'acceptation des réformes par les populations. Les efforts que requièrent les réformes sont également mieux acceptés par les populations dans un contexte de transparence dans la gestion des deniers publics. La mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en République de Guinée a eu un impact certain sur la vie de la Nation tant sur le plan administratif, économique, financier et social. Nous notons entre autres :

- la publication régulière des Rapports ITIE permettant aux gouvernants et aux gouvernés d'avoir une lisibilité et une visibilité sur les flux des paiements effectués par les sociétés minières et les revenus perçus par l'Administration Publique à travers ses régies financières ;
- La publication des conventions et des contrats miniers sur le site web : www.contratminiersguinee.org. Cette publication a fait de la République de Guinée un des leaders en matière de transparence des contrats ;
- L'assainissement et la modernisation du cadastre minier. La mise en ligne du cadastre minier en 2017 offre une vue spatiale sur les données du cadastre minier et est destinée à améliorer la communication entre les parties prenantes, à réduire la corruption et à améliorer la transparence dans le secteur minier. Le cadastre est accessible via <http://www.guinee.cadastreminier.org>.

Désormais, la République de Guinée dispose d'un cadastre minier moderne, fiable, transparent et performant qui est en conformité avec les normes et les meilleures pratiques internationales pour une gestion adéquate des titres miniers et autorisations diverses.

La procédure cadastrale, les taux et tarifs des droits fixes, des taxes et redevances relatifs aux titres miniers et autorisations diverses, le plan cadastral, les cartes géologique et minéralogique ainsi que les rapports associés sont accessibles en ligne sous l'onglet « cadastre minier » sur le site web du Ministère des Mines et de la Géologie : <http://www.mines.gov.gn>.

- l'implication de l'ITIE a permis :

- La mise en place des logiciels de comptabilité au niveau de certaines régies financières de l'État qui tenaient leur comptabilité par format Excel ;
- La nomination par le Ministère de l'Économie et des Finances des Receveurs communautaires pour permettre la remontée des informations sur les paiements et les dépenses effectués au niveau des communautés locales ;

- La mise en place et l'opérationnalisation de la Cour des Comptes. Pour preuve, les premières activités de la Cour des Comptes ont porté sur la certification des données du Rapport ITIE de 2016.
- La dissémination des Rapports ITIE-GUINEE dans les zones minières a permis la connaissance par les citoyens de tous les paiements effectués par les Entreprises minières tant au niveau central que local. Cela a suscité un dialogue et un débat public sur l'utilisation desdits paiements suivant les règles de la transparence ;
- La répartition judicieuse des revenus miniers. C'est ainsi que conformément à l'article 165 du code minier, 15% des droits fixes, de la taxe sur l'extraction des substances minières autres que les métaux précieux, de la taxe sur la production industrielle ou semi-industrielle des métaux précieux, de la taxe sur les substances de carrière, de la taxe à l'exportation sur les substances minières autres que les substances précieuses et de la taxe à l'exportation sur la production artisanale d'or, payés au Budget National par les titulaires des titres miniers ou d'Autorisations, font l'objet d'appui direct au budget local de l'ensemble des collectivités locales du pays ; Cela amenant à une disposition de moyens importants pour le développement à la base de toutes les Communes de Guinée.

La création du Fonds National de Développement Local (FNDL) et l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de cette disposition du Code Minier et constitue l'un des actes majeurs entrepris par le Gouvernement en faveur des collectivités locales en vue de promouvoir la bonne gouvernance et impulser le processus de développement durable des communes.

Ainsi plusieurs centaines d'infrastructures socio-économiques ont été réalisées dans les communes. Ces résultats obtenus sur le terrain ont un impact favorable à l'amélioration des conditions de vie de la grande majorité de la population tant dans les villes que dans les campagnes villageoises à travers :

- L'accroissement de l'offre des soins avec la construction et l'équipement des centres de santé ;
- L'amélioration des conditions de scolarisation par la construction et l'équipement des écoles et des logements pour les enseignants ;
- L'amélioration de la mobilité des populations par la réalisation des ponts et pistes rurales et l'entretien routier ;
- La réduction des maladies d'origine hydrique et de la corvée d'eau des femmes avec la réalisation des points d'eau modernes à travers des forages ;

D'une façon générale la production, la publication et la dissémination des Rapports ITIE ont permis de donner une grande visibilité de la contribution des Industries Extractives tant au niveau national que local. L'on a constaté la traçabilité des fonds qui ont été mis à la disposition des communautés locales pour leur développement à travers leurs plans de développement local et leurs plans annuels d'investissement. Cela a contribué à la prévention des conflits entre les sociétés minières et les collectivités qui les abritent.

VI- DIFFICULTES ET SUGGESTIONS :

1. Difficultés : Au titre des difficultés nous notons :

- L'insuffisance du financement adéquat pour réaliser les objectifs contenus dans le PTBA ;
- Sur le plan matériel, le manque de tout moyen de déplacement ;
- L'insuffisance d'internet à haut débit ;
- Le retard dans le décaissement des subventions accordées par le BND ;
- La pandémie COVID-19 qui a empêché la dissémination du Rapport 2016 et la tenue régulière des réunions du Comité de Pilotage et des Commissions opérationnelles en présentielle ;
- La rétention de l'information par certaines sociétés minières sur la Propriété effective et la déclaration par projet.

2. Suggestions :

Face à ces difficultés, les suggestions suivantes peuvent être examinées et faire l'objet de mesures concrètes :

- La Poursuite de la recherche de financement pour la production des Rapports ITIE 2019, 2020 et 2021 et la dissémination des Rapports ITIE 2016, 2017 et 2018 ;
- La mise en œuvre des recommandations du Rapport de la commission de réflexion sur le financement pérenne de l'ITIE – Guinée avec l'actualisation de ses recommandations ;
- La connexion de notre service à la fibre optique ou à un service fournissant l'internet à haut débit nous facilitant l'exécution de nos travaux d'échange et de partage avec les autres ITIE et le Secrétariat International de l'ITIE ;
- L'introduction d'un projet de texte portant sur l'ITIE-Guinée (ancrage législatif) ;
- L'accélération de la finalisation de l'avant-projet de Loi sur la propriété effective ;
- L'accélération de la mise à disposition de la subvention au niveau du BND ;
- L'appui technique et financier pour permettre à l'ITIE – Guinée de mettre en œuvre les mesures correctives de la validation dont la date de démarrage est prévue le 1^{er} juillet 2021 ;
- La dotation du Secrétariat Exécutif en moyens de locomotion pour faciliter ses déplacements dans les zones minières ;
- La recherche de financement pérenne avec les PTF (BAD, IDA, Chambre des Mines de Guinée, sociétés minières et Organismes Internationaux de Coopération bilatérale).
- La poursuite des activités de renforcement des capacités des parties prenantes ;
- La prise en compte du genre lors du prochain renouvellement du mandat des membres du Comité de Pilotage ;
- La documentation de la politique du Gouvernement et des discussions du Comité de Pilotage en matière de divulgation relative aux bénéficiaires réels ;

- L'évolution du périmètre des prochains Rapports ITIE : faire insérer dans le tableau des flux de paiements une ligne « Bonus de signature ».

VII- Conclusion

En dépit d'un contexte marqué par la pandémie de COVID-19 qui se traduit par une forte contraction de l'activité économique et un impact négatif sur la mobilisation des recettes intérieures et extérieures, le Gouvernement Guinéen s'est engagé à garantir les équilibres macro-économiques négociés avec le FMI et l'application de l'accord cadre de financement des projets prioritaires convenu avec la République Populaire de Chine pour une enveloppe de 20 Milliards de dollars US couvrant une période de 20 ans (2017 - 2036).

En 2021, il sera question, pour le Gouvernement Guinéen de poursuivre la mise en œuvre des réformes relatives à la transparence budgétaire, la rationalisation des dépenses publiques et l'orientation des interventions publiques vers les secteurs porteurs de croissance et l'application effective des dispositions contenues dans le nouveau cadre législatif et réglementaires des finances publiques. Il s'agira de poursuivre la transformation structurelle de l'économie et les fondements de l'émergence de la République de Guinée en mettant l'accent sur la finalisation des travaux d'aménagement du projet hydroélectrique de Souapiti et le lancement des activités du Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECON).

Au niveau de l'ITIE-GUINEE, le comité de pilotage de l'ITIE-GUINEE se propose de faire la dissémination des Rapports ITIE 2016, 2017 et 2018. Il produira les Rapports ITIE-GUINEE 2019 et 2020 au cours de 2021. Il est en train de prendre les dispositions nécessaires pour réaliser avec succès la validation qui démarrera le 1^{er} Juillet 2021.

Le Comité de Pilotage de l'ITIE - GUINEE